

Contraintes

Le manque de financement en devises fortes demeure le principal obstacle à l'accès au marché chinois de la protection de l'environnement. Bien que l'on reconnaisse la qualité supérieure des technologies en provenance de l'étranger, notamment du Canada, les acheteurs chinois se préoccupent souvent davantage du financement et du prix. Les subventions et prêts de faveur accordés par des gouvernements étrangers influencent fortement les décisions d'achat des utilisateurs finals chinois. Il est essentiel que les entreprises canadiennes fassent preuve de créativité et de souplesse dans le financement des projets et qu'ils adaptent leurs produits aux divers utilisateurs finals. Forger des liens avec des instituts de recherche ainsi qu'avec des institutions ou des organismes gouvernementaux constitue un moyen efficace de promotion des produits et services.

La concurrence des sociétés chinoises s'intensifie. En 1998, la Chine comptait plus de 9 000 entreprises enregistrées au pays. La valeur de leur production s'élevait à 52 milliards RMB et représentait 0,7 % du PIB. À ce jour, environ les deux tiers de l'équipement de traitement des eaux usées est fourni par des entreprises chinoises, qui possèdent l'avantage de disposer de réseaux locaux de distribution et de relations avec les administrations locales. Par ailleurs, la plupart des sociétés du secteur national produisent encore des technologies bas de gamme et ne peuvent pas soutenir la concurrence des importations de matériel haut de gamme en provenance des pays développés. Bien que le gouvernement chinois désire vivement stimuler l'expansion des entreprises du pays oeuvrant dans le secteur de l'environnement, il reconnaît le besoin de se doter d'équipement étranger de haute technologie. Il encourage donc fortement la création de coentreprises — tendance qui s'étendra vraisemblablement à d'autres sous-secteurs.

Les sociétés canadiennes qui veulent pénétrer sur le marché chinois de la protection de l'environnement devront soutenir la vive concurrence des producteurs du Japon, de l'Allemagne, des États-Unis, de l'Union européenne, ainsi que de la Chine. L'essentiel consiste d'abord à offrir une technologie ou un produit utile et, ensuite, à faire preuve d'adaptabilité. Il faut considérer non seulement que les caractéristiques du marché diffèrent d'une région à l'autre, mais aussi que la formation de coentreprises ne constitue plus la seule voie d'accès au marché. Les sociétés auraient intérêt à examiner minutieusement toutes les approches possibles lors de l'élaboration d'une stratégie de commercialisation afin de découvrir le bon créneau dans le marché chinois.

Plan d'action

Dans ce secteur, le Plan d'action vise les objectifs suivants :

- ♦ rechercher des possibilités d'affaires et de collaboration prometteuses pour le XXI^e siècle dans le secteur de la protection de l'environnement, dans le cadre de divers accords bilatéraux tels, mais pas exclusivement, le Protocole d'entente sur la collaboration en matière d'environnement et le Cadre de collaboration en matière d'environnement;
- ♦ organiser des ateliers et des séminaires techniques pour faire mieux connaître aux gestionnaires de projet chinois et aux utilisateurs finals l'expertise canadienne et afin de donner aux entreprises canadiennes l'occasion de rencontrer des partenaires éventuels et d'explorer des sources de financement;
- ♦ rechercher des possibilités d'affaires dans le but de réduire la pollution atmosphérique et de faciliter le transfert de technologies visant à réduire les gaz à effet de serre;
- ♦ favoriser la participation des entreprises canadiennes aux expositions qui les intéressent ainsi qu'aux réunions avec d'importants entrepreneurs et les principaux acteurs sur le marché chinois, et encourager les délégations chinoises à participer aux foires commerciales tenues au Canada.

Foresterie — Pâtes et papiers

Chine continentale

Contexte commercial

La production et la consommation de pâtes et papiers ont augmenté considérablement avec la croissance économique rapide de la Chine depuis 15 ans. La production suffit de moins en moins à une demande de produits du papier en plus grande quantité et de meilleure qualité. La hausse de la demande est un problème pour l'industrie nationale de la Chine pour laquelle le manque de matières premières et de financement et la technologie dépassée de ses usines de papier est de plus en plus un obstacle. Après les inondations désastreuses de l'été 1998, le gouvernement a interdit la coupe de bois dans certaines régions du pays ce qui, à la longue, aura pour effet

d'accroître les importations de matières premières. Avant l'entrée en vigueur de l'interdiction, presque toutes les grandes installations de production avaient récolté du bois et constitué des réserves de billes pour deux ans environ.

La plupart des grandes multinationales du secteur des pâtes et papiers investissent maintenant en Chine. L'essor de la construction a aussi fait augmenter la demande de bois et d'autres matériaux de construction dérivés du bois.

Débouchés

Parmi les pays côtiers du Pacifique, la Chine est un des marchés qui ont la plus forte croissance pour la pâte et les produits en papier. La vente à l'exportation de pâtes et papiers et de produits en bois, le transfert de technologie et l'investissement, offrent des possibilités commerciales. En 1998, le Canada a exporté en Chine pour environ 390 millions de dollars de ces produits.

Équipement : La Chine investit beaucoup dans son industrie des pâtes et papiers. Dans le cadre du Neuvième Plan quinquennal de la Chine, on prévoit des investissements annuels équivalant à 1,6 milliard de dollars pour des améliorations techniques et l'importation de machines. En 1998, le Canada a exporté en Chine pour environ 8,7 millions de dollars de machines et d'équipement pour la fabrication de pâtes et papiers et le travail du bois dans les scieries.

Pâte : En 1998, le marché global de la Chine pour la pâte de bois et la pâte de fibres non ligneuses était de 18,3 millions de tonnes. La même année, la part du Canada dans ces importations a été de 23 %, pour une valeur de 322 millions de dollars, ce qui représente l'une des principales exportations canadiennes en Chine.

Pour que la production chinoise puisse répondre à la demande croissante, elle continuera d'être complétée par des importations. En l'an 2000, le marché chinois de la pâte de bois et de la pâte de fibres non ligneuses devrait avoir dépassé 25 millions de tonnes, dont 2 à 3 millions de tonnes seront importées, suivant le prix de la pâte et la disponibilité des devises.

Papier : La production du secteur du papier et du carton a augmenté rapidement depuis 10 ans, pour atteindre 27 millions de tonnes en 1997 (26 millions de tonnes en 1996), mais elle n'a pas été suffisante pour répondre à la demande apparente de 32 millions de tonnes (28,5 millions de tonnes en 1995). Environ 5,5 millions de tonnes ont été importées en 1997. Selon les projections actuelles, la production nationale aura atteint 30 millions de tonnes en l'an 2000 et

40 millions de tonnes en 2010. La demande devrait continuer de dépasser la production, ce qui nécessitera des importations additionnelles de papier.

La valeur des exportations canadiennes de papier et de carton est tombée de 85 millions de dollars en 1997 à seulement 50 millions en 1998, cette diminution étant attribuable surtout à la décision prise par le gouvernement chinois en 1998 d'imposer des droits antidumping sur les importations canadiennes de papier journal et aux réserves que les principaux importateurs avaient constituées en 1997. La Chine a importé 236 400 tonnes de papier journal en 1998 — soit une baisse spectaculaire comparativement aux 453 400 tonnes qu'elle avait importées l'année précédente. La diminution résulte de la faiblesse des cours mondiaux en 1997, qui avait permis aux importateurs chinois d'accumuler des réserves considérables de papier journal.

Bois : La réforme dans le secteur de l'habitation, conjuguée à l'aisance matérielle croissante des consommateurs, alimente un intérêt accru pour les logements neufs et la rénovation domiciliaire. Cette tendance crée ce qui pourrait être un nouveau marché pour les produits en bois à valeur ajoutée venant du Canada, particulièrement pour ceux qui sont utilisés pour le revêtement intérieur. En 1998, les exportations canadiennes ont été les suivantes : bois d'oeuvre (6,3 millions de dollars) et panneaux dérivés du bois et matériaux de construction dérivés du bois (3,3 millions de dollars). En 1998, la Chine a importé 4,4 millions de mètres cubes de bois et 1,3 million de mètres cubes de contreplaqué, de panneaux plaqués et de stratifiés semblables. La progression de la demande de certains produits du bois à valeur ajoutée se poursuivra. Par exemple, l'utilisation accrue de revêtement de sol en bois dur (hêtre, érable et chêne) est une tendance émergente sur le marché. De même, les placages, les panneaux de bois, y compris ceux en bois de haute technologie tels que les panneaux à copeaux orientés (OSB) et les panneaux de particules sont très utilisés dans la fabrication de meubles.

Contraintes

Les exportateurs canadiens font face à diverses contraintes, notamment :

- ♦ le nombre prépondérant d'usines d'État de faible capacité, qui utilisent de l'équipement dépassé n'étant pas doté de dispositifs antipollution efficaces et qui ont de la difficulté à trouver de bons associés possédant des ressources adéquates du point de vue de la gestion et des finances;

